

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 juin 2008, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2008
06-182 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008
06-183:

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2008.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. A) Emplois étudiants : préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste.
B) Programme Desjardins – Jeunes au Travail.

C) Salaire des animateurs de la maison des jeunes

8. Engagement d'employés, de machinerie et achat de béton et de pierre concassée pour la réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques
9. Démission de Marcel Bédard comme préposé à la surveillance de la patinoire.
10. Nomination caserne/édifice Josaphat Groleau, Promenade Lacordaire/
Promenade Laurent Naud.
11. Achat et installation de 2 climatiseurs au bureau municipal.
12. Bibliothèque municipale/achat d'une balance
13. Politique applicable à la gestion de la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Jean-Optimiste.
14. Protection Incendie CFS Ltée/Entente à long terme A.P.R.A. et cylindre d'air
15. Demande d'aide financière:
 - a) Défi des têtes rasées de Leucan
 - b) La fondation du CSSS de l'Énergie
 - c) Fondation québécoise du cancer
 - d) Femmes de Mékinac
 - e) CDC de Mékinac (2009)
16. Tour cycliste Joël Belhumeur 2008/autorisation de passage dans la municipalité.
17. Le Nouvelliste/publicité dans la section spéciale de la MRC de Mékinac.
18. Paravoile Inc./demande d'utilisation de terrain de la municipalité.
19. Demande des propriétaires de la Résidence Josaphat Groleau erg.
20. Congrès de la Fédération québécoise des Municipalités
21. CPTAQ/demande d'appui de Monsieur Mario Bédard
22. Application du règlement 39-92 (Lettre aux citoyens concernant les nuisances /propreté des propriétés).
23. Caisse populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe/demande de partenariat dans leur projet de développement domiciliaire.
24. Affaires en suspend :
 - a) Dossier des noms de rues

- b) Site de neige usée
- c) Règlement pour la mise à niveau l'eau potable de la municipalité et la confection d'un plan d'intervention.
- d) Demande de Sylvie Trudel/taxes de vidange

25. Questions de l'assistance

26. Affaires nouvelles :

- A) Achat de 2 billets pour le souper du club de baseball les Saints de Sainte-Thècle.
- B) Contenant de déchets au garage municipal.
- C) Libération syndicale de Louise Dumas, concierge.
- D) Entretien des aménagements paysagers des plates-bandes de la municipalité.
- E) Festival Champêtre/fermeture de la rue Saint-Jean.

27. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-184 :

Adoption du procès-verbal de la séance du mois de mai 2008

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2008 avec la modification demande à la résolution 2008-05-172, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en mai 2008

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Réception d'un avis de dépôt en date du 12 mai 2008, d'un montant de 54 496.15 \$ représentant la quote-part du gouvernement du Québec en capital et intérêt pour le PADEM.

Réception d'une lettre d'invitation de la FQM et l'UMQ, afin de participer à la *Semaine de la municipalité* qui se déroulera du 1^{er} juin au 7 juin 2008 sur le thème « *Ma municipalité, une porte ouverte sur mon milieu de vie* ».

Réception du bulletin « Muni express » daté du 25 avril 2008 qui nous informe du décret d'exclusion pour les ententes avec l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. (un exemple du projet d'entente est inclus)

Réception d'un avis de dépôt de 37 110 \$ pour la fin mai en paiement des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2008.

- **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Réception du certificat d'autorisation concernant l'aménagement d'un fossé le long de la 8^e Avenue Nord du lac Croche. Le projet est situé sur le lot 118-P du rang A du cadastre de la paroisse de Sainte-Thècle.

- **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

Réception d'une pochette d'information relative à la nouvelle approche de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire mise en place par le MRNF, s'inscrivant dans le cadre du projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale.

- **Ministère des transports**

Réception d'un avis de travaux d'inspection de certains ponts dans la municipalité de Sainte-Thècle qui auront lieu le 13 et 14 mai prochain. Le rapport d'inspection nous a été transmis. Annexe « A ».

Réception de l'autorisation concernant l'installation de panneaux d'identification commerciale pour les commerces qui ne sont pas situés sur la rue principale.

Réception d'une lettre nous informant que le Ministère nous accorde une subvention de 8 976 \$ en remboursement des travaux d'entretiens de la signalisation aux passages à niveau pour l'année 2008. Un premier versement sera remis à la fin de mai et le solde final sera versé à la fin septembre.

- **Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

Réception du rapport du directeur de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec 2008 portant sur la gestion des matières dangereuses à usage industriel dans la région.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**

Réception du Mini Scribe pour les activités du mois de juin nous informant que la MRC des Chenaux, depuis le mois de mars dernier, tient ses séances du conseil sans papier. Annexe « B ».

- **Bibliothèque et Archives nationales du Québec**

Réception d'une invitation pour l'inauguration des nouveaux espaces du Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec de BANQ qui aura lieu le lundi 16 juin prochain à 17h, au 225, rue des Forges, à Trois-Rivières.

- **Carrefour Jeunesse Emploi**

Réception du bulletin « L'entrepreneuriat jeunesse dans Mékinac » afin de nous aviser que le Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac bénéficie des services d'une agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse qui se nomme Geneviève Dionne. Des citoyens de notre municipalité ont déjà profité de ces services, Patrick Leblanc et David Bourque.

- **Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan**

Réception d'une lettre nous informant qu'un nouveau projet *Programme national de santé publique 2003-2012*, à l'échelle du Québec est lancé. Ce programme concerne la récupération de seringues et d'aiguilles qui se trouvent dans des endroits inappropriés. À compter de maintenant, ces seringues et aiguilles pourront être rapportés au CLSC de Saint-Tite.

- **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**

Réception d'une lettre nous avisant que la coalition québécoise pour le contrôle du tabac ne peut endosser la campagne de l'ACDS-AQDA.

- **CSST**

Réception d'une lettre de la CSST nous avisant que la date d'entrée en vigueur de la cotisation basée sur les salaires versés est reportée au 1^{er} janvier 2009.

- **Curriculum vitae**

Magnan-Saucier, Sébastien du 946 rue Lavoie, Lac-aux-Sables, emploi étudiant
Perron, Guillaume du 2090, chemin Saint-Michel Nord (journalier)

- **Évaluation André Bournival, évaluateurs agréés**

Réception d'une demande de la part de M. André Bournival pour la vérification de l'exactitude des adresses postales inscrites au rôle d'évaluation afin que l'entreprise puisse mettre à jour les données des citoyens de la municipalité. L'envoi des modifications se fera prochainement, les trois quarts du rôle étant vérifiés.

- **Formation Prévention Secours inc.**

Réception du certificat de FPS qui atteste que la municipalité de Sainte-Thècle a satisfait aux exigences de la CSST en permettant à son personnel (Valérie Fiset) de compléter la formation secourisme en milieu de travail.

- **Hydro-Québec**

Le diagnostic résidentiel nous transmet les résultats en date du 6 mai 2008, nous informant que notre projet pour la promenade du moulin Magnan a amassé 4 995 \$ jusqu'à maintenant. N'oublions pas notre objectif qui est de 8 389 \$. Rien ne nous empêche de le dépasser. Selon les nouvelles données en date du 21 mai dernier, le montant accumulé est de 5 705\$. Pour voir les résultats, l'adresse Internet est le www.courantcollectif.com. Cliquez sur la région de la Mauricie et ensuite sur municipalité de Sainte-Thècle. Annexe « C ».

Hydro-Québec désire nous informer qu'elle réalisera en 2008 des travaux d'élagage et/ou de déboisement dans notre municipalité. On nous explique les règles de cohabitation de la végétation et du réseau électrique sur le site Internet <http://www.hydroquebec.com/arbres/index.html>

- **Mouvement national des Québécoises et Québécois**

Réception d'une lettre et d'affiches afin de promouvoir le concours « Quatre siècles de langue française à célébrer ». Le concours se déroulera du 1^{er} au 30 mai 2008 pour les élèves du niveau préscolaire, primaire et secondaire.

- **MRC de Mékinac**

Réception du bulletin du mois de mai 2008 incluant un petit texte sur l'importance du Placement étudiant 2008 qui offre un moyen gratuit et facile d'accès pour afficher et gérer les offres d'emplois destinées à la main d'œuvre étudiante.

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

Réception d'une lettre nous avisant de la troisième édition du *Mérite MMQ en gestion de risques* qui souligne l'excellence des meilleures solutions de prévention.

Réception d'une lettre nous communiquant d'autres renseignements importants concernant les conditions d'admissibilité et les principaux éléments sur lesquels sera basé le calcul des parts individuelles pour la ristourne.

- **Office des personnes handicapées du Québec**

Réception d'une lettre nous avisant que la semaine québécoise des personnes

handicapées se tiendra du 1^{er} au 7 juin prochain. Du matériel promotionnel est offert afin de promouvoir cet événement.

- **Postes Canada**

Réception d'une lettre nous informant des résultats suite au sondage concernant l'installation de casier à boîtes multiples. De plus, M. Luc Lachance, maître de poste et Mme Martine Desaulniers, responsable de la livraison de courrier, nous font part de leur grande déception à propos de la résolution 2008-04-129 adoptée par le conseil municipal. Annexe « D ».

- **Mme Jeanne d'Arc Paillé**

Réception d'une lettre de la part de Mme Paillé, nous informant que son terrain a été endommagé lors du déneigement cet hiver. Une copie a été transmise à M. Georges Paquin.

- **Premier Tech environnement**

Réception d'une lettre nous informant que Premier Tech est maintenant certifié BNQ selon la norme 3680-910, portant sur des systèmes de traitement autonomes pour les résidences isolées (fosses septiques).

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

Réception du bulletin d'information de la RGMRM qui nous informe que la Régie offre aux citoyens de la municipalité une séance d'information gratuite sur le compostage domestique. Cette séance aura lieu le 17 juin 2008 à la salle Aubin. De plus, l'Éco-centre mobile sera présent chez nous, samedi le 18 octobre au garage municipal. Annexe « E ».

Réception d'une lettre nous avisant qu'un inspecteur de la Régie sera dans notre municipalité pour la période du 5 au 16 mai afin de vérifier l'application du règlement de la MRC relatif à la collecte sélective générée par les industries, commerces et institutions.

- **Ressources humaines et Développement des compétences Canada**

Réception de la confirmation de la réduction de la cotisation d'assurance-emploi de l'employeur pour l'année 2008, au taux de 1.127. Cette réduction est accordée à cause de l'assurance-salaire offerte par notre assurance collective.

- **Les Saints de Sainte-Thècle**

Réception d'une invitation pour un souper aux homards au profit du club de baseball

qui aura lieu le 7 juin 2008 à 18 h à la Cabane à sucre Paul Tellier.

- **Sûreté du Québec**

Réception d'une lettre d'invitation pour une conférence avec monsieur Richard Thibeault sur le sujet *Relations avec les médias* qui aura lieu le 5 juin 2008 à la salle Rodolphe-Mathieu, du Pavillon Michel Sarrazin de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le conseil discute au sujet de la résolution 2008-04-129 concernant la distribution de la poste rurale. Madame Martine Desaulniers informe le conseil sur le sondage qui a été fait pour l'installation de boîtes à casiers multiples dans le secteur rural.

Rés. 2008
06-185 :

Poste Canada/retour sur la résolution 2008-04-129 concernant la distribution de la poste rurale

Considérant que le conseil par sa résolution 2008-04-129 s'opposait à l'installation de boîtes à casiers multiples dans le secteur rural ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu majoritairement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ne modifie pas la résolution 2008-04-129 concernant son opposition à l'installation de boîtes à casiers multiples dans le secteur rural.

France Déry et André Beaudoin se prononcent contre cette résolution.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Rés. 2008
06-186 :

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mai 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste de dépenses incompressibles effectuées pendant le mois d'avril 2008 (réf. résolution 2008-01-007)

0000. Caisse Populaire (Salaires des élus pour mai 2008)	
- Vallée Alain	836.39
- Lacombe André	433.69
- Plamondon Tommy	433.69
- Tessier Jacques	433.69
- Beaudoin André	433.69
- Déry France	433.69

- Allard Daniel	433.69	3 438.53
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 03-05-08)		
- Paillé Louis	568.16	
- Piché Jean-Yves	664.84	
- Fiset Valérie	467.79	
- Dumas Louise	430.68	
- Vallée Yves	527.61	
- Gonneville Gérald	505.19	
- Boutet France	156.12	
- Trudel Jimmy	43.39	
- Poisson Caroline	299.86	
- Ricard Jacques	33.81	
- Magnan Sylvain	465.89	
- Bacon Charles	26.03	4 189.37
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 10-05-08)		
- Paillé Louis	568.16	
- Piché Jean-Yves	558.59	
- Fiset Valérie	467.79	
- Dumas Louise	430.68	
- Vallée Yves	523.18	
- Gonneville Gérald	510.09	
- Magnan Sylvain	465.89	
- Boutet Normand	149.96	
- Poisson Caroline	357.12	
- Boutet France	156.12	
- Trudel Jimmy	52.06	
- Ricard Jacques	33.81	4 273.45
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 17-05-08)		
- Paillé Louis	568.16	
- Piché Jean-Yves	558.87	
- Gonneville Gérald	510.09	
- Fiset Valérie	467.79	
- Dumas Louise	430.68	
- Trudel Jimmy	17.35	
- Vallée Yves	523.18	
- Boutet France	161.25	
- Magnan Sylvain	465.89	
- Poisson Caroline	328.49	
- Boutet Normand	327.18	
- Bacon Charles	60.74	4 419.67
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 24-05-08)		
- Paillé Louis	568.16	
- Piché Jean-Yves	558.59	
- Gonneville Gérald	510.09	
- Fiset Valérie	467.79	

- Dumas Louise	430.68	
- Trudel Jimmy	26.03	
- Vallée Yves	523.18	
- Boutet France	161.25	
- Magnan Sylvain	465.89	
- Poisson Caroline	357.12	
- Boutet Normand	294.58	
- Mongrain Justin	260.32	
- Vandal Mathieu	30.37	4 654.05
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 31-05-08)		
- Paillé Louis	568.16	
- Piché Jean-Yves	558.59	
- Gonneville Gérald	510.09	
- Fiset Valérie	467.79	
- Dumas Louise	430.68	
- Bacon Charles	304.09	
- Vallée Yves	523.18	
- Boutet France	161.25	
- Magnan Sylvain	465.89	
- Poisson Caroline	375.52	
- Boutet Normand	327.18	
- Mongrain Justin	260.32	
- Ricard Jacques	96.80	5 049.54
0000. Caisse Populaire (Salaires du mois de mai 2008)		
- Beaudoin André	82.83	
- Marcotte Éric	41.41	
- Plamondon Tommy	82.83	
- Beaudoin André	202.90	
- Francoeur Yvan	25.52	435.49
0000. Télus : téléphone Pavillon Saint-Gabriel		129.62
0000. Télus : téléphone Parc St-Jean Optimiste		97.33
0000. Télus : téléphone caserne		90.70
0000. Télus : téléphone bibliothèque		62.70
0000. Télus : téléphone bureau municipal		940.57
0000. Bell Mobilité : cellulaire du maire		31.83
0000. Hydro-Québec : chauffage Hôtel de Ville		2 240.59
0000. Hydro-Québec : éclairage public des rues		1 909.69
0000. Hydro-Québec : égout lac Chicots		814.62
0000. Hydro-Québec : garage municipal		186.65
0000. Hydro-Québec : caserne incendie		939.38
0000. Hydro-Québec : terrains de jeux		260.53
0000. Visa Desjardins : frais de repas rencontre		24.78
0000. Agritex : location du tracteur		728.87
1768. Comité sécurité St-Tite : programme PAIR 2008-2009		287.00
1769. C.S.N. : cotisations syndicales d'avril 2008		221.69

1770.	Croix-Bleue : assurances collectives de mai 2008		1 493.15
1771.	Gestion International T : aide financière à l'entreprise		10 000.00
1772.	AFEAS : aide financière souper spectacle 3 juin		100.00
1773.	CTA Mékinac: 2 ^e vers. subv. transport adapté MTQ		24 872.00
1774.	PG Govern : contrat d'entretien logiciel permis		2 500.18
1775.	Dicom Express : frais de transport mèches perceuse		18.86
1776.	Micheline Magnan concert bénéfice 08: école Masson		100.00
1777.	O.M.H. de Sainte-Thècle : 1er versement quote-part		1 912.50
1778.	Marcheurs-de-la-Vierge-Marie : annulé erreur montant		0.00
1779.	Caroline Huard: aide fin. compétition gymnastique		25.00
1780.	Ève Perron : aide fin. compétition prov. gymnastique		25.00
1781.	Gaétan Boutet : aide fin. voyage en train Passe-Partout		50.00
1782.	APEN : aide fin. activité Parc St-Jean 11 juin 2008		100.00
1783.	Marcheurs-de-la-Vierge-Marie : aide fin. pèlerinage		25.00
1784.	PitneyBowes : location timbreuse juin à août 2008		246.04
1785.	CPE Soleils de Mékinac : subvention URLS incapacités		500.00
1786.	Financière Banque Royale : intérêt prêt aqueduc		2 969.73
0000.	Caisse Populaire de Sainte-Thècle		
	- Dépôt REER avril 2008	1 870.30	
	- Prêt #1 : remboursement PADEM	64 113.09	
	- Prêt #6 : remboursement prêt monte-personne	5 933.28	
	- Frais de relevé avril 2008	5.00	71 921.67

SOUS-TOTAL DES DÉPENSES DE MAI 2008

152 285.78

AUTRES DÉPENSES

1787.	Aciers GM : fer pour formes de trottoirs		1 051.43
1788.	Ascenseurs ThyssenKrupp : entretien monte-personne		234.78
1789.	Beaudoin André : frais séjour congrès pompier ACSIQ		765.61
1790.	Boulangerie Germain : collation inaug. Suites Manoir		50.00
1791.	Boutique Fleur de Mai: fleurs nouveau médecin		33.86
1792.	Canadien National : entretien passages à niveau		682.35
1793.	CGER : location véhicule incendie pour avril 2008		2 047.55
1794.	Centre de rénovation UNIMAT : bois formes trottoirs		273.11
1795.	Chambre de commerce de Mékinac : billet souper finan.		84.66
1796.	Communication LAS : instal. radio nouveau camion		629.84
1797.	Comptoir d'escomptes: fournitures bureau		185.85
1798.	Construction et Pavage Continental : asphalte voirie		6 813.53
1799.	Réjean Dontigny: aqueduc, voirie, fouillage conteneurs		1 032.81
1800.	École primaire Masson : location gymnase pour mai		210.90
1801.	Éditions juridiques FD : mise à jour lois municipales		139.65
1802.	Entreprise Roger Bacon: essence camions, tracteur		1 097.00
1803.	Extincteurs Léveillé: recharge extincteur cours pompier		240.83
1804.	Fiset Valérie : frais de déplacement congrès ADMQ		102.00

1805.	Forget Aubin : honoraires plan développ. Lac Chicots		6 305.87
1806.	G.A Auto: trottoirs, aqueduc, remorque, voirie, parcs		210.43
1807.	Garage Claude Lamarre : réparation camion F250,GMC		272.98
1808.	Garage Roger Plamondon : essences camions		222.98
1809.	Garage Sylvain Ricard : pneus pour remorque		575.00
1810.	Georges Paquin : déneig., entrées eau, ponceau, balai		3 320.24
1811.	Groupe CLR: système communication, pagette PR, relève		774.33
1812.	Marcel Guimond : nivelage chemins et abat-poussière		7 170.39
1813.	Intégrair : travaux climatisation Centre local d'emploi		7 901.25
1814.	J.M. Sports : couteau pour tondeuse		18.95
1815.	Jean-Louis Lajoie: contrat fournaise garage, H. de Ville		331.86
1816.	Lapointe Daniel : bulletin municipal séance de mai		255.00
1817.	Linde : oxygène pour souder		162.54
1818.	M.R.C. Mékinac :		
	- Mutations d'avril	48.00	
	- Honoraires demande de révision d'évaluation	1 209.32	
	- Enfouissement des déchets d'avril	3 712.91	
	- Honoraires arpenteur description cadastrale	1 338.58	6 308.81
1819.	Magnan Stéphane: frais repas et déplacement pompier 2		82.40
1820.	Marcotte Éric : frais de repas et déplacement pompier 2		52.70
1821.	MicroMédica : ordinateurs et installation bibliothèque		4 048.66
1822.	Paillé Louis : frais de déplacement congrès ADMQ		99.34
1823.	Piché Jean-Yves : frais repas rencontres permis MRC		59.00
1824.	Pierre Naud: incendie, parc, voirie, HV, bureau, patin.,		495.15
1825.	Poisson Caroline: frais repas permis MRC entrevue CJE		24.96
1826.	Postes Canada : envoi bulletin séance avril		177.98
1827.	ProPlus : produits d'entretien Hôtel de Ville		158.11
1828.	Protection Incendie CFS: entretien ext. calibration ARA		649.96
1829.	Provan : pièces pour système de chloration		58.68
1830.	Quincaillerie Lafrance: H.V., parcs, voirie, trottoirs		306.43
1831.	RGMR Mauricie : cueillette matières résiduelles avril		7 833.33
1832.	Ressorts Grand-Mère : réparation camion		302.22
1833.	Ricard Jacques frais déplacement repas cours pompier 2		94.40
1834.	Spécialités Fernand Daigle : pièces pour trottoirs		730.42
1835.	Transport Fernand Magnan : transport asphalte voirie		815.08
SOUS-TOTAL DES AUTRES DÉPENSES DE MAI 2008			65 495.21
TOTAL DES DÉPENSES DE MAI 2008			217 780.99

Rés. 2008
06-187 :

Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du

mois de mai 2008 au montant de 217 780.99 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 31 mai 2008 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2008 et le cumulatif des dépenses de voirie pour l'année 2008.

Questions de l'assistance

Aucune question.

Rés. 2008

06-188:

Engagement d'employés étudiants comme recenseur pour les chiens, animateurs, préposé à l'entretien des parcs

CONSIDÉRANT que les postes offerts sont un recenseur pour les chiens, quatre animateurs pour le parc et deux préposés à l'entretien des parcs;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection pour l'embauche des étudiants pour l'été 2008 recommande d'engager pour l'animation au parc Saint-Jean : Marilou Boivin coordonnatrice et animatrice, Geneviève Baril, Marlène Deveault et Audrey Lachance animatrices et pour l'entretien des parcs Jasmin Mongrain et Charles Bacon.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection du Carrefour Jeunesse-Emploi pour l'embauche d'un étudiant pour l'été 2008 dans le cadre du projet Jeunes au Travail Desjardins 2007 (Julie Paquin comme recenseur de chiens);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retienne les services des personnes suivantes pour effectuer les tâches ci-après décrites:

Animation au parc Saint-Jean Optimiste : Marilou Boivin coordonnatrice animatrice son salaire horaire sera de 10.00 \$, elle débutera son travail le 16 juin 2008 pour 8 semaines. Geneviève Baril, Marlène Deveault et Audrey Lachance, animatrices. Salaire horaire : 8,50 \$. Début du travail : 23 juin 2008 pour 7 semaines.

Entretien des espaces verts des parcs : Jasmin Mongrain et Charles Bacon. Début du travail : 20 mai 2008 ou selon disponibilité pour environ 12 semaines. Salaire horaire : 8,50 \$.

Recenseur de chiens : Julie Paquin. Début du travail: 23 juin 2008 pour 6 semaines. Salaire horaire : 8.50 \$

2^o offre de services au Parc Saint-Jean-Optimiste pour la saison estivale 2008, savoir,

un service de garde de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 moyennant cinq dollars par jour par enfant.

3 ° Les heures de formation faites en dehors de ces horaires seront rémunérées au taux indiqué au premier paragraphe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-189 :

Tarification des enfants inscrits au service d'animation du parc Saint-Jean-Optimiste pour la saison estivale 2008

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années les activités étaient gratuites pour les enfants inscrits au service d'animation estivale du parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT que les municipalités environnantes chargent un montant d'inscription pour les enfants de leur service d'animation estivale;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire charger un montant minime d'inscription pour ce service afin d'améliorer les équipements et les activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu majoritairement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle chargera un montant aux enfants inscrits au service d'animation offert au parc Saint-Jean-Optimiste durant la saison estivale 2008. Les heures d'activités seront de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Le coût d'inscription pour les enfants dont les parents sont propriétaires ou locataires dans la municipalité de Sainte-Thècle sera de 15.00 \$ pour un premier enfant, 10.00 \$ pour un deuxième enfant et gratuit pour les enfants suivants de la même famille.

Daniel Allard et Tommy Plamondon se prononcent contre cette résolution.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Rés. 2008

06-190:

Salaires des animateurs de la maison des Jeunes

CONSIDÉRANT les animateurs de la maison des jeunes travaillent les fins de semaines ont toujours été rémunérés un peu plus que le salaire minimum;

CONSIDÉRANT que le salaire minimum est de 8.50 \$ l'heure et que le salaire des animateurs de la maison des jeunes est à 8.50 \$ l'heure depuis plusieurs années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle augmente le salaire des animateurs de la maison des jeunes de Sainte-Thècle de 0.50 \$ l'heure et ce à compter du 2 juin 2008. Pour les prochaines années, lorsque le salaire minimum sera

augmenté le salaire des animateurs de la maison des jeunes sera augmenté automatiquement du même montant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-191:

Engagement d'employés, de la machinerie, l'achat de béton et de la pierre concassée pour la réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques

CONSIDÉRANT que la municipalité fera la réfection du trottoir du côté sud de la rue Saint-Jacques en régie;

CONSIDÉRANT que pour exécuter ces travaux, la municipalité aura besoin d'embaucher des employés supplémentaires, louer de la machinerie, faire l'achat de ciment et de pierre concassé;

CONSIDÉRANT que les travaux sont estimés à environ 92 478 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle:

Engage les employés suivants : Normand Boutet, Jérôme Légaré, Éric Marcotte et Marco Mongrain sont embauchés comme personne salariée occasionnelle, le salaire sera au taux de la convention collective pour ce poste.

Loue la machinerie et les équipements suivantes : de H.P. Terrassement : une pelle mécanique avec un marteau, de Georges Paquin terrassement et excavation et Fils : un camion et une excavatrice, de Réjean Dontigny : un camion, de Fernand Magnan : un camion.

Achète les matériaux suivants : de Béton Crête Inc. : le ciment, de Georges Paquin terrassement et excavation et fils: du gravier concassée, la location des feux de circulation et divers matériaux chez les fournisseurs locaux.
Le tout sous la supervision de l'inspecteur municipal Jean-Yves Piché.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-192:

Démission de Marcel Bédard comme préposé à la surveillance de la patinoire

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Monsieur Marcel Bédard comme préposé à la surveillance de la patinoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la démission de Monsieur Marcel Bédard et décidera à l'automne de l'engagement d'un

nouveau préposé à la surveillance de la patinoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-193:

Nomination caserne/édifice Josaphat Groleau, Promenade Lacordaire/Promenade Laurent Naud.

CONSIDÉRANT que le conseil désire honorer des bâtisseurs de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Nomme l'édifice du 250 rue Saint-Gabriel : Édifice Josaphat Groleau
- Nomme la promenade Lacordaire : Promenade Laurent Naud

Des panneaux identifiant les nouveaux noms de ces endroits seront installés par la municipalité et une réception civique sera organisée pour souligner ces nominations.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-194:

Achat et installation de 2 climatiseurs au bureau municipal

CONSIDÉRANT l'offre de Mauricie Réfrigération Inc. pour l'installation de 2 climatiseurs dans les bureaux du directeur général et de l'inspecteur municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Mauricie Réfrigération Inc. pour l'installation d'un climatiseur LG 24000 BTU extérieur, 2 appareils à l'intérieur 9000 BTU, tuyauterie, main d'œuvre et une garantie de 5 ans pièces et main d'œuvre. Le tout pour le montant de 4 650.00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-195:

Bibliothèque municipal/achat d'une balance

CONSIDÉRANT que le Réseau BIBLIO CQLM bénéficie d'un tarif spécial pour l'envoi des livres par Postes Canada;

CONSIDÉRANT que ce tarif spécial leur permet d'économiser près de 90% sur les coûts d'envoi;

CONSIDÉRANT que Postes Canada exige que les sacs postaux n'excèdent jamais 5kg;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète une

balance du Réseau Biblio CQLM au montant de 55.00 \$ plus taxes pour la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-196:

Politique applicable à la gestion de la rampe de mise à l'eau

CONSIDÉRANT que plusieurs bateaux se promènent sur les lacs de la municipalité;

CONSIDÉRANT que ces bateaux provoquent l'érosion des berges et polluent nos lacs;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut se doter d'une politique pour la gestion des rampes de mise à l'eau sur certains lacs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle fera une étude sur l'impact de la navigation des bateaux sur les lacs de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-197:

Protection Incendie CFS Ltée/Entente à long terme A.P.R.A. et cylindre d'air

CONSIDÉRANT l'offre d'entente à long terme A.P.R.A. et cylindre d'air Protection Incendie CFS Ltée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'entente de 2 ans pour d'exécution du banc d'essai sur les appareils de protection respiratoire autonome de marque MSA, au montant de 44.50 \$ chacun et sur la recharge des cylindres d'air avec Protection Incendie CFS Ltée. Le directeur général, Louis Paillé, est autorisé à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-198:

Demande d'aide financière/Défi des têtes rasées de Leucan

CONSIDÉRANT que deux jeunes de Sainte-Thècle sont inscrits au Défi têtes rasées de Leucan afin de ramasser des fonds pour aider les enfants atteints du cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 25.00 \$ chacun à Philippe et Gabriel Robert pour leur participation au Défi têtes rasées de Leucan.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-199:

Demande d'aide financière/Fondation du CSSS de l'Énergie

CONSIDÉRANT que la campagne annuelle de financement – Printemps 2008 de la Fondation du CSSS de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que la Fondation a comme mission d'amasser des fonds pour l'achat d'équipement de haute technologie pour l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à la Fondation du Centre de Santé et de Services Sociaux de l'Énergie dans le cadre de leur campagne de financement – Printemps 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande d'aide financière/Fondation québécoise du cancer

Le conseil n'accorde pas d'aide financière à la fondation québécoise du cancer; car il dispose de kiosques dans la municipalité pour récolter des dons de la population.

Rés. 2008

06-200:

Demande d'aide financière/Femmes de Mékinac

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier de Femmes de Mékinac pour l'organisation de leur colloque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à Femmes de Mékinac pour la troisième édition de leur colloque qui se tiendra le 7 octobre 2008 à la Salle Aubin de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-201:

Demande d'aide financière/CDC de Mékinac

CONSIDÉRANT que la CDC de Mékinac dans le cadre du 10^{ième} anniversaire de fondation organise une grande tournée des 10 municipalités de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que cette grande tournée se termine à la salle Aubin de Sainte-Thècle le 10 juin 2009;

CONSIDÉRANT les demandes de la CDC de Mékinac auprès de la municipalité pour faire de cette grande tournée un succès;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon

et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accorde la gratuité de la salle Aubin au CDC de Mékinac pour leur événement de clôture de la tournée, soit le 10 juin 2009.
- Diffusera la venue de la tournée dans le bulletin municipal et sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008
06-202:

Tour cycliste Joël Belhumeur 2008/autorisation de passage dans la municipalité.

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage à vélo dans notre municipalité de la société de dystrophie musculaire Canada;

CONSIDÉRANT que le tour cycliste réunit une équipe de 15 cyclistes, pompiers et policiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le passage dans sa municipalité, le 22 août 2008, du Tour cycliste Joël Belhumeur 2008 qui parcourt les routes pour la cause du bureau du Québec de Dystrophie musculaire Canada.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008
06-203:

Le Nouvelliste/publicité dans la section spéciale de la MRC de Mékinac.

CONSIDÉRANT que le Nouvelliste publiera une section spéciale sur la MRC de Mékinac dans son édition du 13 juin 2008;

CONSIDÉRANT que le Nouvelliste nous invite à prendre une publicité dans leur journal pour cette édition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète une publicité de 50 lignes par 4 colonnes dans le cahier spécial du Nouvelliste sur la MRC de Mékinac au coût de 220.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Paravoile Inc./demande d'utilisation de terrain de la municipalité dans le chemin Saint-Pierre Nord présentement loué à Monsieur Michel Trudel

Le conseil n'autorise par Monsieur David Rouault d'utiliser le terrain du chemin Saint-Pierre Nord pour les activités de formation en paramoteur. Le conseil offre le terrain de

soccer de la rue Saint-Gabriel, s'il est de la bonne dimension, à M. David Rouault pour ces activités de formation en paramoteur.

Rés. 2008
06-204:

Demande des propriétaires de la Résidence Josaphat Groleau Enr.

CONSIDÉRANT la demande des propriétaires de la Résidence Josaphat Groleau Enr. d'héberger leurs résidents dans nos locaux, en cas d'incendie;

CONSIDÉRANT que cet hébergement sera temporaire, en attendant que les familles viennent récupérer leurs parents;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne s'engage pas à héberger les résidents les jours suivant l'incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- accepte d'héberger dans ses locaux, au 301 rue Saint-Jacques Sainte-Thècle, les résidents de la Résidence Josaphat Groleau Enr., en cas d'incendie de leur propriété au 270 rue Saint-Jacques Sainte-Thècle.
- Autorise Alain Vallée, maire, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente prise en cas de feu avec les propriétaires de la Résidence Josaphat Groleau Enr.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008
06-205:

Congres de la Fédération québécoise des municipalités

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise France Déry, conseillère, André Beaudoin, conseiller, Louis Paillé, directeur général à assister au congrès de la Fédération québécoise des municipalités à Québec, les 25, 26 et 27 septembre 2008. Jean-Yves Piché, inspecteur municipal, est autorisé à aller voir le salon des exposants. Les dépenses des participants seront remboursées par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008
06-206:

CPTAQ/demande d'appui de Monsieur Mario Bédard

CONSIDÉRANT que Monsieur Mario Bédard présente une demande à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec pour aliéner une partie des lots 68, 69, 70, 71 et 72 du cadastre de la paroisse de Sainte-Thècle, soit une superficie de 90 000 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que Monsieur Mario Bédard désire vendre la superficie aliénée à

Monsieur Guy Trudel;

CONSIDÉRANT que ce terrain est situé entre le chemin Saint-Pierre sud et le lac des Chicots à Sainte-Thècle et est difficilement cultivable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande d'aliénation présentée par Monsieur Mario Bédard auprès de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec pour les lots 68, 69, 70, 71 et 72 de la paroisse de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008
06-207:

Application du règlement 32-92/envoie de lettre aux propriétaires

CONSIDÉRANT que le conseil municipal, dans son optique de développement, désire embellir sa municipalité afin de la rendre plus accueillante;

CONSIDÉRANT que sur certaines propriétés, il y a des amas d'immondices, des véhicules d'entreposer et autres nuisances qui ne sont pas conformes au règlement 32-92;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande d'envoyer une lettre à tous les propriétaires les avisant de la teneur du règlement 32-92 sur les nuisances ainsi que les sanctions possibles pour les contrevenants à ce règlement qui seront encore en infraction après le 1 août 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008
06-208:

Caisse populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe/demande de partenariat dans leur projet de développement domiciliaire

CONSIDÉRANT la demande de partenariat de la caisse populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe concernant le développement domiciliaire dans notre localité;

CONSIDÉRANT que la municipalité possède un règlement de revitalisation accordant un crédit de taxes pour les constructions dans la zone urbaine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle est d'accord avec le projet de partenariat de développement domiciliaire avec la Caisse populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe et s'informer sur la mise en place d'un tel programme.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires en suspend :

- A) Dossier des noms de rues
- B) Site de neige usée
- C) Règlement pour la mise à niveau l'eau potable de la municipalité et la confection d'un plan d'intervention.
- D) Demande de Sylvie Trudel/taxes de vidange

Questions de l'assistance

Monsieur Reynald St-Amand parle de l'aide à la construction domiciliaire et des bateaux sur le lac Croche.

Monsieur Éric Marcotte demande qui payera les panneaux annonçant les commerces sur les rues secondaires de la municipalité. Il demande aussi si la municipalité à un escompte sur les achats de matériaux chez Pierre Naud Inc.

Affaires nouvelles :

Rés. 2008

06-209:

Achat de 2 billets pour le souper du club de baseball les Saints de Sainte-Thècle.

CONSIDÉRANT que le club de baseball les Saints de Sainte-Thècle organise un souper afin d'amasser des fonds pour le club;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète 2 billets pour le souper du 7 juin du club de Baseball les Saints de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Contenant de déchets au garage municipal

Suite au constat du grand nombre de personnes qui vont déposer les déchets dans le contenant au garage municipal les samedis. Le conseil demande à la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de la Mauricie de nous fournir un 2^{ème} contenant de déchets au garage municipal pour la période du 15 mai au 15 juin.

Rés. 2008

06-210:

Libération syndicale de Louise Dumas, concierge

CONSIDÉRANT que la concierge Louise Dumas nous demande une libération syndicale pour suivre une formation en trésorerie pour le syndicat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la demande de libération syndicale de Madame Louise Dumas, concierge, les 19 et 20 juin 2008 pour qu'elle puisse suivre une formation en trésorerie dispensée par le

syndicat et demande à Monsieur Jacques Ricard de la remplacer pour les deux jours.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-211:

Entretien des aménagements paysagers des plates-bandes de la municipalité

CONSIDÉRANT que Monsieur Luc Gravel du Centre jardin Multi-fleurs a le contrat pour planter les fleurs dans les plates bandes de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil lui demande de faire aussi l'entretien des plates bandes (nettoyage et sarclage);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Centre jardin Multi-Fleurs au montant de 500.00 \$ pour faire l'entretien (nettoyage et sarclage) des plates-bandes de la municipalité pour la saison 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-212:

Festival Champêtre/fermeture de la rue Saint-Jean

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle Inc. organise un festival Champêtre les 3, 4, 5 et 6 juillet 2008 au parc Saint-Jean-optimiste de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle Inc. nous demande de fermer une partie de la rue Saint-Jean, la journée du 6 juillet 2008, pour la bénédiction des camions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Promotion Ste-Thècle Inc. à fermer une partie de la rue Saint-Jean, soit entre les rues Saint-Jacques et Lacordaire, le 6 juillet 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-213 :

Levée de la séance

À 21 heures, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÈBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le 10 juin 2008, à 19 heures, au local 213, au 301 rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire Monsieur Alain Vallée.

Sont présents :

Madame France Déry, conseillère Monsieur André Beaudoin
Monsieur Tommy Plamondon, conseiller Monsieur Jacques Tessier, conseiller
Monsieur Daniel Allard, conseiller

Sont aussi présents : Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2008

06-214 :

Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 19 heures afin de traiter des sujets suivants :

1. Salaire des personnes salariées occasionnelles affectées à la réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques.
2. Questions de l'assistance
3. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2008

06-215 :

Salaire des personnes salariées occasionnelles affectées à la réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques

CONSIDÉRANT que les personnes salariées occasionnelles affectées à la réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques estiment leur salaire trop bas (9.66 \$ l'heure) pour le travail à accomplir ;

CONSIDÉRANT que le syndicat a accepté de signer une lettre d'entente pour afin d'augmenter le salaire des personnes salariées occasionnelles affectées à la réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et

il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde aux personnes salariées occasionnelles affectés à la réfection du trottoir de la rue Saint-Jacques un tarif horaire de 11.00 \$ l'heure, à compter de leur engagement le 2 juin 2008 et autorise la signature, par les membres du Comité de Relation de travail, de la lettre d'entente # 5 avec le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question.

Rés. 2008
06-216 :

Levée de la séance

À 19h08, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier